

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Droit social 3</b>
<b>Section(s)</b>	- (6 ECTS) Bachelier : conseiller social MC

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Kelly DE DECKER Frédéric GAUDISAUBOIS	80	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Droit collectif du travail 2</b>	25h	Kelly DE DECKER
<b>Droit de la sécurité sociale 1</b>	25h	Frédéric GAUDISAUBOIS
<b>Droit individuel du travail 2</b>	30h	Frédéric GAUDISAUBOIS

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Droit collectif du travail 2</b> : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires
<b>Droit de la sécurité sociale 1</b> : 13h de théorie, 12h d'exercices/laboratoires
<b>Droit individuel du travail 2</b> : 5h de théorie, 25h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Droit collectif du travail 2</b> : Français
<b>Droit de la sécurité sociale 1</b> : Français
<b>Droit individuel du travail 2</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Cours de droit de la sécurité sociale et droit individuel du travail, début de cycle

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<p><b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Adapter sa communication au public visé</li> </ul> </li> <li>• Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Appliquer la réglementation du travail</li> <li>◦ Appliquer les dispositions légales en matière de sécurité sociale : régime général des travailleurs salariés et des</li> </ul> </li> </ul>

- travailleurs indépendants
- Gérer les aspects administratifs et financiers du personnel
    - Identifier les législations spécifiques du secteur d'activités et de l'entreprise

## Objectifs de développement durable



### Pas de pauvreté

Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.



### Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

## Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette activité, l'étudiant aura acquis :

- des connaissances sur les régimes d'assurance collective (les mécanismes du secteur des prestations familiales et du chômage) ;
- la connaissance des obligations à charge des employeurs relatives à la notion de rémunération ;
- la capacité à appliquer ces notions en fonction des situations rencontrées ;
- la connaissance de l'impôt dans le contexte des finances publiques en général, des types d'impôts, de la structure de l'ISR.
- la maîtrise du calcul de l'impôt selon le schéma général du calcul de l'impôt des personnes physiques.

## Contenu de l'AA Droit collectif du travail 2

- Chapitre 1. Le Conseil d'entreprise
- Chapitre 2. Le statut des représentants du personnel.
- Chapitre 4. Les élections sociales.
- Chapitre 5. Les conflits collectifs de travail
- Chapitre 6. le licenciement collectif et la fermeture d'entreprise.

## Contenu de l'AA Droit de la sécurité sociale 1

L'assurance chômage

Examen des conditions d'admissibilité et d'octroi, des catégories de chômeurs et des montants d'allocations

## Contenu de l'AA Droit individuel du travail 2

I. La notion de rémunération brute au sens de l'A.R. du 28 novembre 1969.

(rémunération garantie, pécule de vacances, prime de fin d'année, jours fériés et titres-repas).

## Méthodes d'enseignement

**Droit collectif du travail 2** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive

**Droit de la sécurité sociale 1** : cours magistral

**Droit individuel du travail 2** : cours magistral

## Supports

**Droit collectif du travail 2** : notes de cours, notes d'exercices

**Droit de la sécurité sociale 1** : notes de cours, notes d'exercices

**Droit individuel du travail 2** : notes de cours, notes d'exercices

## Ressources bibliographiques de l'AA Droit collectif du travail 2

<http://www.emploi.belgique.be/>

<http://www.belgiquelex.be/fr/>

KLUWER : Guide de la réglementation sociale pour les entreprises", Partena HR, Bruxelles

SocialWin

Réglementation du travail

## Ressources bibliographiques de l'AA Droit de la sécurité sociale 1

F. Verbrugge, Guide de la réglementation sociale pour les entreprises, Partena HR, Editions Kluwer, Waterloo

AR du 25 novembre 1991 portant réglementation du chômage

AM du 26 novembre 1991 portant les modalités d'application de la réglementation du chômage

## Ressources bibliographiques de l'AA Droit individuel du travail 2

KLUWER : Guide de la réglementation sociale pour les entreprises", Partena HR, Bruxelles

## Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Droit collectif du travail 2 : <b>30%</b> Droit de la sécurité sociale 1 : <b>35%</b> Droit individuel du travail 2 : <b>35%</b>
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Droit collectif du travail 2 : Français Droit de la sécurité sociale 1 : Français Droit individuel du travail 2 : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Droit collectif du travail 2 :</b>	
<p>Examen écrit 100%. Restitution, compréhension et applications.</p> <p>Modalités d'examen identiques en seconde session.</p> <p>L'AA Sécurité sociale 1 a pour objectif de permettre à l'étudiant de pouvoir vérifier les conditions d'admissibilité et d'octroi des allocations de chômage ainsi que de pouvoir en appliquer la procédure de calcul.</p> <p>L'AA Droit individuel de travail 2 analyse la notion de rémunération brute soumise ou non au calcul des cotisations sociales et sa mise en application dans différentes catégories d'exercices.</p> <p>Quant à l'AA Droit collectif du travail 2, elle est plutôt orientée vers l'application de la procédure électorale des délégués du personnel d'une entreprise, l'analyse des conflits collectifs ainsi que de la fermeture d'entreprise et du licenciement collectif.</p> <p>Cette UE a donc pour objectif de s'assurer que l'étudiant maîtrise chaque champ disciplinaire au travers de différentes évaluations distinctes.</p>	
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Droit de la sécurité sociale 1 :</b>	
<p>Examen écrit 100%. Restitution, compréhension, applications</p> <p>Modalités d'examen identiques en seconde session.</p> <p>L'AA Sécurité sociale 1 a pour objectif de permettre à l'étudiant de pouvoir vérifier les conditions d'admissibilité et d'octroi des allocations de chômage ainsi que de pouvoir en appliquer la procédure de calcul.</p> <p>L'AA Droit individuel de travail 2 analyse la notion de rémunération brute soumise ou non au calcul des cotisations sociales et sa mise en application dans différentes catégories d'exercices.</p> <p>Quant à l'AA Droit collectif du travail 2, elle est plutôt orientée vers l'application de la procédure électorale des délégués du personnel d'une entreprise, l'analyse des conflits collectifs ainsi que de la fermeture d'entreprise et du licenciement collectif.</p> <p>Cette UE a donc pour objectif de s'assurer que l'étudiant maîtrise chaque champ disciplinaire au travers de différentes évaluations distinctes.</p>	
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Droit individuel du travail 2 :</b>	
<p>Examen écrit 100%. Restitution, compréhension, applications</p> <p>Modalités d'examen identiques en seconde session.</p> <p>L'AA Sécurité sociale 1 a pour objectif de permettre à l'étudiant de pouvoir vérifier les conditions d'admissibilité et d'octroi des allocations de chômage ainsi que de pouvoir en appliquer la procédure de calcul.</p> <p>L'AA Droit individuel de travail 2 analyse la notion de rémunération brute soumise ou non au calcul des cotisations sociales et sa mise en application dans différentes catégories d'exercices.</p> <p>Quant à l'AA Droit collectif du travail 2, elle est plutôt orientée vers l'application de la procédure électorale des délégués du personnel d'une entreprise, l'analyse des conflits collectifs ainsi que de la fermeture d'entreprise et du licenciement collectif.</p> <p>Cette UE a donc pour objectif de s'assurer que l'étudiant maîtrise chaque champ disciplinaire au travers de différentes évaluations distinctes.</p>	



